

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT
CONCERNANT LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE SAINT-
CYPRIEN À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

AU SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION
À L'ATTENTION DE MADAME ANNIE-LYNE BOUTIN,
COORDONNATRICE

MÉMOIRE DÉPOSÉ PAR ISABELLE DOIRON

9 juin 2015

Je suis résidente de Saint-Bernard-de-Lacolle depuis 1989. J'y ai construit ma première maison en 1989 et une seconde en 2006 démontrant ainsi mon attachement à ma région.

Je me questionne sur le bien-fondé du projet de parc éolien Saint-Cyprien à St-Cyprien-de-Napierville. La construction de 8 éoliennes est prévue juste à la limite de notre municipalité.

Quelle incidence aura un tel projet sur la valeur de nos propriétés? Pour beaucoup d'entre nous, notre maison constitue tout notre avoir et représente notre sécurité pour l'avenir. Je ne suis pas prête à sacrifier une partie de ce que j'ai acquis au fil des ans pour qu'une compagnie s'enrichisse.

Pourquoi permettre à ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC. de s'enrichir au détriment des autres? Surtout que l'énergie produite par les éoliennes sera revendue à perte par Hydro-Québec. Pourquoi mettre un projet sur pied pour perdre de l'argent? Cela me semble insensé.

De plus, la présence d'éoliennes peut faire en sorte que de futurs acheteurs ne considèrent pas la possibilité de s'installer à Saint-Bernard-de-Lacolle. Déjà que la construction de nouvelles maisons est très difficile en raison du zonage agricole, nous avons pourtant besoin de nouvelles familles. Notre école compte tout juste une centaine d'élèves.

Pour ces raisons, je suis contre le projet éolien de St-Cyprien.



Isabelle Doiron
Saint-Bernard de Lacolle

Fin du document